

Missionné François

LA TRIUNICIE

Le modèle de gouvernement

Tome 3

Le Cénacle mondial de la Spiricience

Il se trouve au-dessus des États.

Pareil au Haut Cénacle de la Spiricience⁽¹⁾ au sein de l'État triunite, ses membres appartiennent aux grands courants spirituels mondiaux et réputés en tant que tel.

Il est dirigé par le Légit désigné par ses pairs pour sept ans.

En son sein, un comité est chargé de vérifier l'honorabilité de ses membres.

Sa mission :

Il est consulté à propos des questions d'ordre spirituel.

Il réfléchit et conseille les États triunites sur le contenu de l'éthique et sur les mesures propres à la rendre concrète.

(1) Le Haut Cénacle n'est pas *stricto sensu* un organe de l'État triunite. C'est pourtant une institution importante, puisqu'elle est garante de l'éthique nationale et qu'elle désigne les magistrats du Conseil National de Vérification et de Surveillance ; cf page 71

Synopsis du modèle

Grâce au principe triunitaire, une sublime inspiration de Dieu, la Triunicie ne ressemble à aucune pensée présente ou passée.

Fort de ce concept, elle bâtit un progrès humain empli de sens et contenant une dimension jamais considérée par un courant politique à ce jour.

Le principe triunitaire garantit l'authenticité des buts annoncés par la Triunicie. Ses trois pôles, à savoir la Socioréalisation, la Science et la Spiriciencia, existent à un même niveau. Il n'y a donc pas de hiérarchie dans cet énoncé.

Au sein de la structure gouvernementale triunitaire, la division en organes de type collégial, la mise en place de contrôles, la concertation à tous les niveaux empêchent les privilèges, la corruption, la malversation ainsi que l'abus de confiance. Il s'ensuit l'installation de rapports harmonieux entre gouvernants et gouvernés.

Pourquoi le choix de la Socioréalisation, de la Science et de la Spiriciencia comme pôles du principe triunitaire ?

Car ils dominent l'ensemble des activités humaines et extra-humaines. Ils constituent les trois dimensions indispensables à l'expression d'un modèle à la fois humain, généreux, respectueux et responsable. Toutefois, leur pleine interaction impose qu'ils soient à égalité.

La présence de la Spiriciencia au sein d'un concept politique représente une fantastique novation et l'assurance que la Triunicie poursuit bien un but élevé. Comme expliqué dans le tome 1⁽¹⁾, le terme de Spiriciencia convient mieux que celui de spiritualité, vu les nombreux *a priori* et les idées fausses à propos de cette dernière. La Spiriciencia fait donc référence à une spiritualité de type scientifique, opérationnelle et proche de l'humain. Elle ne peut être associée, de ce fait, à une religion. Elle ne saurait, de même, dériver vers le fanatisme ou l'extrémisme, contrainte de toute manière par les deux autres pôles du principe triunitaire. Elle oblige plutôt ces derniers à faire preuve de rigueur morale. Grâce à elle, la Triunicie devient une pensée d'Amour conçue pour la réalisation et l'épanouissement de l'homme.

(1) la Théorie

En préambule à la présentation de l'organisation gouvernementale⁽¹⁾, je précise que tout État, qui adopte la Triunicie, se conforme à la Charte Universelle, laquelle contient les grands principes.

Au-dessus de l'autorité, appelée Triarcat Suprême, trône le Haut Cénacle de la Spiricience⁽²⁾. Les membres qui le composent viennent des grands courants spirituels historiques du pays. Son rôle principal consiste à vérifier l'intégrité des hauts magistrats et membres du Conseil National de Vérification et de Surveillance, mais aussi à formuler un avis sur les propositions ou projets de loi relatifs à l'éthique nationale. Évidemment, il est consulté sur les questions inhérentes à la Spiricience.

Au sommet de la structure gouvernementale triunite, le Triarcat Suprême est composé des trois pôles du principe triunitaire. À sa tête, le Triarche Suprême est le garant du fonctionnement de l'État et ce, conformément aux textes de la Charte Universelle. Son pouvoir est en réalité très limité, puisqu'il doit le partager avec les trois Triarches Nationaux, chacun à la tête d'un pôle triunite.

Ceux-ci jouent, en outre, un rôle de contre-pouvoir.

Le Supervisorat permet la communication du Triarcat Suprême avec la Supradministration Nationale, le Collégium Supérieur, le Conseil National de Vérification et de Surveillance, de façon permanente, et avec les autres institutions de façon ponctuelle.

L'exécutif est du ressort de la Supradministration Nationale dont dépendent trois Administrations Nationales majeures – de la Socioréalisation, de la Science, de la Spiricience –, puis les Administrations Nationales déléguées et les Secrétariats Nationaux. La logique triunite est donc présente à tous les stades.

Elle s'applique au niveau social à travers les trois Collégiats Nationaux dont les délégués sont élus en séance plénière au Conseil Collégial par les délégués provinciaux et les membres des Collégiats Généraux.

Le Coordinat fait le lien entre les trois Collégiats Nationaux. Il assure également la synergie et la communication avec le Collégium Supérieur.

Organe influent au sein de l'édifice triunite, vu que la première de ses attributions consiste à élire les trois Triarches Nationaux, le Collégium Supérieur supervise les trois Collégiats Nationaux. En association avec ces derniers, il organise des actions aptes à promouvoir l'éveil de la créativité sociale et à permettre les mutations indispensables.

Les différents organes composant la trame triunite sont nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation.

Le Conseil National de Vérification et de Surveillance (CNVS), qui n'est aucunement un outil policier ou répressif, a en charge la vérification et l'intégrité des candidats aux postes stratégiques de l'État ainsi que le contrôle de l'ensemble des élections. Il est lui-même contrôlé par le Conseil Suprême.

Le législatif se scinde en deux parties : le législatif actif et le législatif passif. Le premier regroupe la Haute Assemblée, la Consulte et la Chambre Législative. Quant au second, il comprend le Conseil Collégial et l'Assemblée Générale des Provinces.

La richesse du législatif triunite permet le respect des principes de la Triunicie dans l'esprit d'une Justice humaine, généreuse, équitable et responsable.

(1) un schéma la représente pages 116 et 117 (2) l'Organisation Mondiale de la Triunicie

La Haute Assemblée est chargée du vote des grandes décisions nationales. La Chambre Législative sert au débat des projets et propositions de lois ainsi que de la Grande Politique et du Budget Annuel après avis de la Consulte. La promulgation des lois est de la responsabilité du Triarcat Suprême. L'Assemblée Générale des Provinces assure le débat des options inter-provinces qui ont souvent une implication nationale.

Le Conseil Collégial examine les projets et propositions de lois, puis il communique ses observations à la commission *ad hoc* de la Chambre Législative.

Le Conseil Suprême agit en qualité de censeur, étant placé au-dessus de l'ensemble des organes de l'État. Il juge en dernier ressort les délits très graves présentés par la Cour Nationale de Justice. Il peut être également saisi par le Triarce Suprême pour l'examen d'une circonstance exceptionnelle.

Le judiciaire se divise désormais en trois catégories : une Cour Nationale de Justice à laquelle est rattachée la Cour de Contrôle des Procédures. Elle coiffe les Cours Provinciales de Justice dont dépendent les tribunaux classés selon les affaires – civiles, économiques, administratives – et les délits, à savoir mineurs, intermédiaires, majeurs graves, majeurs très graves.

Les affaires très graves sont jugées par les tribunaux des délits exceptionnels. Des Cours de Cassation traitent les pourvois pour vices de procédures et existent dans les trois classes de délits.

Le Conseil de Sécurité a la mission de statuer sur les décisions exceptionnelles destinées à préserver la Nation contre toute menace grave. Par contre, il incombe au Conseil de Défense d'évaluer le degré d'un danger extérieur, de recenser les moyens disponibles et de définir la stratégie de défense qu'il soumet au Triarce Suprême.

Un Comité National de Médiation, rattaché au Conseil National de Vérification et de Surveillance, assure le traitement des réclamations administratives et des mécontentements émanant des individus ou des entreprises.

Un Haut Conseil se réunit périodiquement en vue d'une analyse de la Triunicie au plan national. Il prend en compte les rapports du Comité National de Médiation.

Ne déléguant pas le pouvoir à un seul homme, le modèle triunite empêche la mise en place d'une dictature par un individu mégalomane et cruel.

Dans le système républicain, un parti ou un homme accapare finalement les pouvoirs *via* le scrutin. Or, il n'est jamais que l'élu d'une majorité relative. Il soumet donc les convictions des opposants à son idéal sociétal.

La Triunicie ne se situe guère dans ce contexte hypocrite et manipulateur. Elle ouvre une voie nouvelle et inédite. Certains trouveront, d'ailleurs, trop beau ou trop idéaliste ce qu'elle propose. En son sein, tout concourt au progrès humain, à permettre le bonheur social avant tout autre intérêt qu'il soit économique ou d'État. Ce grand changement, par rapport aux modèles existant dans le monde, n'est d'aucune façon utopique.

La Spiricienne favorise l'élan individuel par l'éveil intérieur des dons innés. Il s'ensuit un enthousiasme productif qui rend la société plus créative, plus forte et plus confiante en l'avenir. Elle permet aussi l'avènement d'un monde libre, humain, juste, responsable dans lequel la dignité et les droits de l'homme ne sont plus bafoués. Les désirs impérialistes, irrédentistes ou annexionnistes n'y ont plus l'occasion de s'exprimer. Le Triarce Suprême n'y peut poursuivre la richesse matérielle, à l'opposé des présidents des régimes actuels qui se servent fréquemment de cette haute fonction pour renchérir leur patrimoine personnel, voire pour bénéficier de passe-droits.

Le principe triunitaire s'applique de la même façon au plan provincial

Ainsi, le Triarcat Provincial se compose, lui aussi, des trois pôles: Socioréalisation, Science et Spiricience.

Le Rectorat établit le lien de ce dernier avec l'Administration Provinciale, le Collégiat Général, le Conseil Provincial de Vérification et de Surveillance, en permanence, et avec toutes les autres institutions de la Province ponctuellement.

L'Administration Provinciale coiffe les Intendances des Communautés Provinciales et participe à l'élaboration de la politique de la Province sous l'autorité du Triarcat Provincial.

En prolongement des trois Collégiats Nationaux, on trouve les trois Collégiats Provinciaux – de la Socioréalisation, de la Science, de la Spiricience – dont les délégués provinciaux sont élus parmi les délégués professionnels-dirigeants et professionnels-salariés. En effet, chaque Segment Catégoriel élit au sein de chaque entreprise un délégué professionnel-dirigeant et un délégué professionnel-salarié, afin que les deux partis soient représentés de façon équitable à la Chambre Segmentaire du Segment concerné ainsi qu'aux Assemblées Sectorielles. Les délégués professionnels des Segments Génériques sont respectivement élus, quant à eux, par les dirigeants et les salariés des Segments Catégoriels dépendants.

Les délégués des Segments Catégoriels et Génériques votent pour l'élection de ceux des Sectorats qui désignent, à leur tour, les délégués provinciaux, puis les membres du Collégiat Général. Intermédiaire provincial du Collégium Supérieur, celui-ci chapeaute les trois Collégiats Provinciaux. Le Coordinat établit le lien entre les divers Collégiats de la Province.

Le Conseil Provincial de Vérification et de Surveillance dépend entièrement de l'organe national de même nom dont il applique les instructions.

L'Assemblée Provinciale permet les débats et le vote des orientations provinciales. Les options sont entérinées ensuite par le Triarche Provincial.

Des Chambres Segmentaires et des Chambres d'Assemblées Sectorielles assurent les échanges au sein des différents Segments et Sectorats. Les premières, réparties par Segment Catégoriel, siègent au niveau des Communautés Provinciales alors que les secondes siègent dans la capitale de la Province à raison d'une par Sectorat.

Au niveau des villes et des villages, des Corporats de Réflexion et de Débats (CoReD) servent à la réflexion et aux débats sur les grands thèmes sociétaux et, plus particulièrement, sur les questions locales.

Des Universités Libres (UniL) dispensent des cours, assurés par des retraités, auprès d'un large public.

Quant aux Ateliers d'Expression Artistique et Culturelle (ATEAC), ils constituent des lieux d'échanges de savoir et d'expression artistique pour les femmes au foyer des Districts⁽¹⁾.

(1) voir signification du District p. 148

Présentation détaillée du modèle

Organisation triunite nationale

La présentation détaillée des organes composant l'État triunite vous convaincra, j'espère, de sa richesse, de son ouverture, de son désir de justice, d'éthique et de l'ordre ainsi que de son souci de protection des citoyens.

Le Haut Cénacle de la Spiricience

Il existe en dehors de la structure gouvernementale du pays.

À sa tête, l'Exarque est désigné par ses pairs pour une durée de sept ans.

Ses membres sont recrutés au sein des grands courants spirituels historiques du pays et réputés comme tels. Il revient au comité composé des responsables de ces courants de statuer sur l'honorabilité et la compétence des membres.

Mission :

Il vérifie l'intégrité des hauts magistrats, membres du Conseil National de Vérification et de Surveillance.

Le Triarce National de la Spiricience le consulte régulièrement sur des sujets d'ordre éthico-spirituel.

De concert avec celui-ci, il examine les projets et propositions de lois relatifs à l'éthique, puis il soumet ses remarques au Triarce Suprême.

L'Institution Suprême

Le Triarcat Suprême

Il est dirigé par le Triarche Suprême qui préside sur trois Triarches Nationaux, à savoir de la Socioréalisation, de la Science et de la Spiricience.

Le Triarche Suprême est élu au suffrage populaire direct avec un scrutin à un tour, sauf ballottage, pour une durée de sept ans. Un ballottage a lieu lorsque les suffrages exprimés n'atteignent pas cinquante pour cent. Le deuxième scrutin populaire est alors relayé par une commission de grands électeurs.

Mission :

Le Triarche Suprême est le garant de l'Institution Triunite, conformément aux principes consignés dans la Charte Universelle de la Triunicie.

En concertation avec les trois Triarches Nationaux, il élabore les grandes options et la politique extérieure de la Nation qu'il soumet ensuite au vote de la Haute Assemblée.

Il assure la cohésion et la synergie des trois Triarches Nationaux et des Triarches Provinciaux, mais a aussi le pouvoir de décider les mesures nécessaires en cas de différends.

Les candidats à la fonction de Triarche Suprême déposent leurs candidatures, un an avant l'échéance électorale, auprès du Conseil National de Vérification et de Surveillance. Ils doivent résider depuis quinze ans dans le pays où ils briguent cette charge, avoir quarante-cinq ans et être reconnu apte sur le plan moral par le Conseil National de Vérification et de Surveillance.

La composition du Triarcat Suprême empêche la dérive présidentieliste et l'installation d'une caste de privilégiés à la tête de l'État.

Le Triarche Suprême reste attentif aux préoccupations populaires. En effet, il a la responsabilité de présenter à la Haute Assemblée, avant leur soumission à la Consulte et à la Chambre Législative, les décisions prises en association avec les trois Triarches Nationaux. Il entérine ensuite les arrêts et met en place le suivi des décisions votées. Concernant les mesures d'exception, le Triarcat Suprême statue, en dernier, après consultation de la Haute Assemblée.

Le Triarche Suprême représente évidemment la Nation lors des sommets internationaux ou des échanges officiels avec les autres chefs d'État.